

Audit

Vérifier le respect du processus de **transport** des médicaments **thermosensibles** entre le centre de dialyse et l'unité d'autodialyse

Grille de recueil À remplir par les auditeurs

	<u>Auditeurs</u>				<u>Établissement</u>
	<u>Unité (dénomination en clair)</u>		<u>Code UF</u>		<u>Période d'audit</u>
					du / / au / /

N°	CRITÈRES	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
	Les conteneurs de produits thermosensibles sont validés. La notice de chargement précise :				
1	Le volume maximum de remplissage				
2	Le type d'accumulateur de froid				
3	La quantité d'accumulateur de froid				
4	La durée de conservation maximale dans les bonnes conditions de chargement				
5	L'accumulateur de froid est placé conformément aux recommandations de la notice de chargement				
6	Les accumulateurs de froid sont conservés avant leur chargement à une température adaptée au maintien de la température ciblée				
7	Il existe une procédure de nettoyage des conteneurs de produits thermosensibles				Procédure :

N°	CRITÈRES	OUI	NON	N/A	COMMENTAIRES
8	Il existe une procédure de nettoyage des accumulateurs de froid				Procédure :
9	Les conteneurs de produits thermosensibles présentent un étiquetage particulier permettant de les repérer facilement				
10	Les conteneurs sont scellés				
11	L'heure de fermeture du conteneur de produits thermosensibles est notée				
12	L'heure d'ouverture du conteneur de produits thermosensibles est notée				
13	Le respect du délai de transport par rapport à la durée de conservation maximale autorisée dans le conteneur de produits thermosensibles est vérifié par la personne qui ouvre le conteneur				
14	Les produits thermosensibles sont traités prioritairement à leur arrivée dans l'unité d'autodialyse				

GUIDE D'UTILISATION

Modalités de réponse :

- OUI : si le critère est retrouvé
- NON : si le critère n'est pas retrouvé
- N/A : la question n'est pas pertinente dans la situation considérée

Les conteneurs de produits thermosensibles sont validés. La notice de chargement précise :

Critère 1 : le volume maximum de remplissage

Répondre OUI si le volume maximum de remplissage figure dans la notice de chargement

Répondre N/A s'il n'y a pas de notice de chargement

Critère 2 : le type d'accumulateur de froid

Répondre OUI si le type d'accumulateur de froid figure dans la notice de chargement

Répondre N/A s'il n'y a pas de notice de chargement

Critère 3 : la quantité d'accumulateur de froid

Répondre OUI si la quantité d'accumulateur de froid figure dans la notice de chargement

Répondre N/A s'il n'y a pas de notice de chargement

Critère 4 : la durée de conservation maximale dans les bonnes conditions de chargement

Répondre OUI si la durée de conservation maximale dans les bonnes conditions de chargement figure dans la notice de chargement

Répondre N/A s'il n'y a pas de notice de chargement

Critère 5 : l'accumulateur de froid est placé conformément aux recommandations de la notice de chargement

Répondre OUI si l'accumulateur de froid est placé selon les préconisations de la notice

Répondre N/A s'il n'y a pas de notice de chargement

Critère 6 : les accumulateurs de froid sont conservés avant leur chargement à une température adaptée au maintien de la température ciblée.

Répondre OUI si les accumulateurs de froid sont conservés avant leur chargement à une température adaptée au maintien de la température ciblée

Répondre N/A s'il n'y a pas d'accumulateur de froid

Critère 7 : il existe une procédure de nettoyage des conteneurs de produits thermosensibles

Répondre OUI si la procédure de nettoyage des conteneurs de produits thermosensibles existe

Critère 8 : il existe une procédure de nettoyage des accumulateurs de froid

Répondre OUI si la procédure de nettoyage des accumulateurs de froid existe

Critère 9 : les conteneurs de produits thermosensibles présentent un étiquetage particulier permettant de les repérer facilement

Répondre OUI s'il apparaît clairement sur le conteneur de produits thermosensibles une mention du type « produit à conserver entre +2°C et +8°C »

Critère 10 : les conteneurs sont scellés

Répondre OUI si les conteneurs de produits thermosensibles possèdent un système permettant de prouver la non ouverture pendant le transport

Critère 11 : l'heure de fermeture du conteneur de produits thermosensibles est notée

Répondre OUI si il existe une traçabilité de l'heure de fermeture du conteneur

Critère 12 : l'heure d'ouverture du conteneur de produits thermosensibles est notée

Répondre OUI si il existe une traçabilité de l'heure d'ouverture du conteneur

Critère 13 : le respect du délai de transport par rapport à la durée de conservation maximale autorisée dans le conteneur de produits thermosensibles est vérifié par la personne qui ouvre le conteneur

Répondre OUI si il existe une traçabilité de la vérification du respect du délai de transport par rapport à la durée de conservation maximale autorisée dans le conteneur de produits thermosensibles

Répondre NA si l'heure de départ et/ou l'heure d'arrivée du conteneur manquent

Critère 14 : les produits thermosensibles sont traités prioritairement

Répondre NON si les produits thermosensibles ne sont pas traités rapidement